

États-Unis à l'aéroport d'Eglin en Floride. C'est un champ d'essai. On nous a remis ensuite un album de photographies des divers modèles d'avions. Une de ces photographies porte ce titre:

Le B-36 du corps d'aviation, bombardier intercontinental géant, repousse une tentative d'interception effectuée par le fameux Sabre F-86.

Puis, au verso de la page:

Le North-American F-86 "Sabre", chasseur de combat des groupes tactiques de l'aviation américaine, est suivi par le North American B-45 "Tornado", bombardier léger à réaction. Le "Sabre", pleinement armé, détient le record mondial de vitesse, soit plus de 670 milles à l'heure.

Cet avion est le plus rapide qu'on produise dans le monde entier, à notre connaissance. Loin d'être désuet, c'est l'appareil de première ligne aux États-Unis. La vitesse de montée qu'a mentionnée le représentant de Nanaïmo, lorsque la question est venue sur le tapis, était bien différente de la vitesse réelle. Les renseignements à cet égard sont restreints aux États-Unis, mais j'ai vu cet avion et trois autres lorsqu'ils ont fait leur ascension au cours d'une démonstration. Je puis vous assurer, monsieur le président, que celui-ci a dépassé les autres comme si ces derniers ne bougeaient pas.

M. Brooks: Le ministre peut-il nous dire quels étaient les autres? C'est afin d'établir la comparaison. Quels étaient les autres appareils?

L'hon. M. Claxton: Je puis en dire le numéro au député.

M. Harkness: Étaient-ce des avions à hélices?

L'hon. M. Claxton: C'étaient le second et le troisième avions de combat à réaction des États-Unis à l'heure actuelle. Quant au choix du F-86 à l'encontre du Vampire, j'en ai déjà donné la raison à la Chambre. Nous voulons un appareil fabriqué au Canada, d'après des devis de ce continent, et qui peut être produit ici en cas de nécessité. Il nous a paru raisonnable qu'on tire parti en Grande-Bretagne et dans les autres pays assujétis au pacte de l'Atlantique-nord de toutes les ressources dont les avionneries anglaises disposent. De plus, le Vampire dont a parlé le représentant de Nanaïmo, s'il existe un appareil de ce genre répondant à la description qu'il en a faite, n'a certainement pas dépassé le stade préparatoire à sa réalisation. On n'a pas encore produit de prototype. Nous serons en mesure de fabriquer au Canada le F-86, suivant les plans et devis nord-américains, avant le Vampire dont mon honorable ami a parlé.

Le représentant de Calgary-Est m'a posé plusieurs questions auxquelles je vais ré-

pondre. Il a parlé de deux escadrilles de chasse et demandé si leurs effectifs étaient complets. Oui, ils sont complets en ce qui a trait au personnel; pour ce qui regarde les appareils leur équipement de temps de paix est complet. Il a demandé si les effectifs du groupe de brigade étaient complets. Ils sont complets dans la proportion de 80 p. 100. Je puis dire, étant donné que l'honorable député a déjà manifesté de l'intérêt pour cette question, qu'actuellement nous avons plus de parachutistes ayant terminé leur instruction qu'il n'en est descendu sur les Pays-Bas lors de l'invasion allemande en mai 1940.

L'honorable député a demandé ensuite si nous disposons d'un équipement de radar satisfaisant et si nos plans d'interception étaient suffisants. J'ai déjà traité assez au long cette question à la Chambre. J'ai fait observer alors que si nous devons aménager un réseau d'interception aérienne aussi étendu que celui de l'Angleterre au cours de la seconde Grande Guerre, il nous faudrait affecter à la défense non seulement 450 millions, mais encore des montants beaucoup plus considérables, et nous ne pourrions pas faire autre chose.

M. Harkness: Afin d'éviter tout malentendu, je tiens à dire que je n'ai pas demandé si le réseau de radar suffisait à notre défense. De fait, j'ai précisé qu'il n'y suffit pas. J'ai admis qu'il était impossible de produire au pays un système de défense vraiment satisfaisant, que nous devons nous borner à ce qu'on pourrait appeler le minimum nécessaire. J'ai, en réalité, demandé si on avait satisfait à la déclaration même du ministre sur les besoins en matière de réseau de radar, d'escadrilles de chasseurs, etc.

L'hon. M. Claxton: Je remercie sincèrement l'honorable député. Je l'avais mal compris. Nous accomplissons des progrès en ce sens. Nous avons un programme qui prévoit la construction de certains postes et d'outillage de radar chaque année. Pour ce qui est du matériel, nous avons commandé des appareils du dernier modèle et des plus puissants, dont la valeur atteint environ 25 millions de dollars. Nous disposons aussi d'une quantité considérable de matériel mobile qui peut servir en tout endroit et en tout temps.

Nous progressons dans l'organisation des unités de radar de l'aviation de réserve. Nous en comptons une première à Montréal, très bien organisée, dont l'effectif actuel est de 500 environ. Nous en organisons d'autres d'un bout à l'autre du Québec sous forme de postes secondaires à Sainte-Anne-de-Bellevue, à Sherbrooke, à Trois-Rivières et à Québec. Nous établirons ensuite des postes